

**Tableau 12****Dons de bienfaisance et autres dons selon l'administration, 2009 à 2013**

Administrations	2009	2010	2011	2012	2013
Terre-Neuve-et-Labrador	4 992	5 329	5 031	3 891	4 630
Île-du-Prince-Édouard	2 570	2 319	2 757	2 090	3 410
Nouvelle-Écosse	12 095	12 895	20 578	22 588	23 293
Nouveau-Brunswick	9 521	10 802	13 392	8 478	10 559
Québec	173 268	253 333	182 025	183 851	185 728
Ontario	469 367	685 661	775 164	725 450	482 169
Manitoba	34 738	32 570	40 305	44 357	48 233
Saskatchewan	21 277	21 663	19 998	26 546	29 016
Alberta	191 782	170 167	183 607	220 974	222 263
Colombie-Britannique	129 657	146 962	153 580	178 618	159 246
Yukon	-	-	-	-	-
Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-
Nunavut	11	20	80	126	-
Multiplés	905 712	775 343	857 854	1 040 871	826 759
Extérieur du Canada	2 381	-	1 017	-	3 083
Total	1 978 891	2 164 894	2 310 907	2 490 038	2 001 907

Notes:

1. Tous les montants sont arrondis et présentés en milliers de dollars.
2. La somme peut ne pas correspondre au total en raison de l'arrondissement et de la suppression.
3. Les données sont présentées pour chaque année d'imposition.
4. Les données datent du 31 décembre 2015.
5. Les données peuvent faire l'objet de révisions en raison d'une nouvelle cotisation, d'un redressement ou d'un report aux années précédentes.
6. Les chiffres comprennent les déclarations de revenus des sociétés qui ont fait l'objet d'une cotisation, d'une nouvelle cotisation ou d'un redressement.
7. L'année d'imposition 2012 est complète à environ 98 % et l'année 2013 à environ 96 %.
8. L'administration est déterminée à l'aide du code d'administration sur la déclaration T2 (ligne 750).
9. Les montants pour les sociétés qui déclarent dans une monnaie fonctionnelle ont été convertis en dollar canadien, au taux de change en vigueur à la date d'exigibilité du solde.
10. Les montants incluent les déductions suivantes : Les dons de bienfaisance; dons au Canada, à une province ou à territoire; dons de biens culturels certifiés; dons de biens écosensibles certifiés; et les dons de médicaments.
11. Un tiret [-] indique que l'information a été supprimée pour des raisons de confidentialité. L'information supprimée comprend également des zéros valides.
12. Les montants incluent les dons de bienfaisance et autres dons des sociétés exonérées d'impôt.
13. Les sociétés d'état prévues par règlement qui ne payent pas de l'impôt provincial sont également incluses dans « Extérieur du Canada ».
14. Les dons de bienfaisance représentent environ 90% des montants indiqués.